

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 133 (2007)  
**Heft:** 10: Physique/digital

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

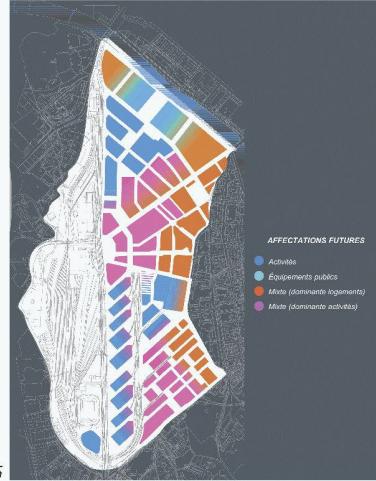
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



5



6

Fig. 1 : Périmètre du masterplan, avec le tracé de la liaison ferroviaire CEVA

Fig. 2 : Visualisation du quartier de la Praille

Fig. 3 : Maquette

Fig. 4 : Visualisation de la nouvelle centralité à la Place de l'Etoile

Fig. 5 : Entités urbaines

Fig. 6 : 10 projets clé  
(Documents Etat de Genève)

- Rue Jacques-Grosselin, logements novateurs,
- Camembert, porte sud de la Praille composée de bâtiments exemplaires,
- Rive Verte, projet paysager bordant le quartier,

Comme 85% de la surface foncière du périmètre considéré appartient à des propriétaires publics, les processus de réaffectation s'en verront facilités. Il

s'agit de la Fondation pour les terrains industriels (FTI) à hauteur de 38%, des CFF à raison de 24%, de l'Etat de Genève dans une proportion de 12% et des villes de Genève, Lancy et Carouge pour les 11% restants.

Pour permettre la concrétisation rapide des intentions du masterplan, un règlement spécial par secteur sera créé sur la base d'images directrices, sans

qu'il soit nécessaire d'établir des plans localisés de quartier. Cette stratégie démontre la volonté du Conseil d'Etat de soutenir une dynamique manifestée par les investisseurs déjà présents sur le site et par d'autres, qui souhaitaient s'implanter depuis longtemps à Genève.

FDC

agor, Zürich

**CONCOURS**

**WANTED:**

**LES PROJETS DE RÉNOVATION  
RÉSIDENTIELLE LES PLUS  
INNOVANTS EN MATIÈRE  
D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE!**

**PRIX À GAGNER  
FR. 20'000.-**

**ISOVER**  
Isoler avec clairvoyance

**ISOVER ENERGY EFFICIENCY**  
The Best of Awards 2007

Inscrivez-vous tout de suite!  
[www.iserover.ch](http://www.iserover.ch)  
Date limite: 30. juin 07

**SAINT-GOBAIN**  
**ISOVER CH**

Saint-Gobain Isover SA: 1522 Lucens, Tél. 021 906 01 11, Fax 021 906 02 05, E-Mail: [info.iseroverch@saint-gobain.com](mailto:info.iseroverch@saint-gobain.com)

# s.a. de la maison sia

S.A. de la Maison S.I.A. Tél. 044 201 76 86  
Selnaustrasse 16 fax 041 768 18 19  
8001 Zürich sia-haus@sia.ch

Administrateur:  
Administra Immobilien-Treuhand AG  
Baarerstrasse 137, 6302 Zug

## Convocation

à la 40<sup>ème</sup> assemblée générale des actionnaires

**Mercredi, 20 juin 2007**

au SWX SWISS Exchange ConventionPoint, Selnaustrasse 30, 8021 Zurich

09.30 –

**10.30 Visite de l'immeuble SIA-Haus**

**10 h 15 Début du contrôle des entrées**

**11 h 00 40<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire de la S.A. de la Maison S.I.A., Zurich**

**Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:**

**1. Commentaires du rapport de gestion et des comptes annuels 2006**

**2. Rapport de l'organe de révision**

**3. Décisions concernant**

**3.1 Approbation du rapport de gestion 2006**

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport de gestion 2006.

**3.2 Approbation des comptes annuels 2006**

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2006.

**3.3 Utilisation du bénéfice résultant du bilan**

Proposition: Le Conseil d'administration propose de renoncer au versement d'un dividende et de reporter à nouveau le résultat de l'exercice 2006, le total du report à nouveau s'élevant à CHF 136 023.51.

L'organe de révision confirme que cette proposition est conforme à la loi et aux statuts.

**4. Décharge des membres du conseil d'administration et des organes responsables**

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de donner la décharge à ses membres et à la direction pour l'exercice 2006.

**5. Election de l'organe de révision**

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'élire KPMG AG comme organe de révision pour une nouvelle durée de fonction d'une année.

**6. – Démission du Président du Conseil d'administration**

**– Nomination du nouveau Président du Conseil d'administration**

Après l'assemblée générale, les actionnaires sont invités à un apéro prolongé au ConventionPoint.

Le rapport de gestion 2006, les comptes annuels 2006, le rapport de l'organe de révision sont à disposition des actionnaires pour consultation à partir du 30 mai 2007 auprès de l'administrateur de la S.A. de la Maison S.I.A., Administra Immobilien-Treuhand AG, Baarerstrasse 137, 6302 Zug, où ils pourront également être commandés. Les cartes d'entrée et de vote pourront être retirées à cette adresse jusqu'au 18 juin 2007 ainsi que le jour de l'assemblée lors du contrôle des entrées. Un actionnaire ne peut se faire représenter que par un autre actionnaire par procuration écrite.

Zurich, le 30 mai 2007

**S.A. de la Maison S.I.A.**

Le Conseil d'administration